

Comme suite à mon appel du 19 février

Le 19 février 2009

Madame Marie-Andrée Beaudoin
Mairesse
Arrondissement Ahuntsic-Cartierville
555, rue Chabanel Ouest
Montréal (Québec) H2N 2H8

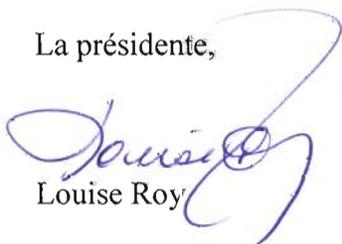
Madame la Mairesse,

Vous adressiez un peu plus tôt aujourd'hui une lettre à M. Luc Doray au sujet d'une intervention impliquant M. Richard Blais, un employé de l'arrondissement, lors de la séance publique du 18 février tenue par la commission de l'OCPM sur le projet des places l'Acadie et Henri-Bourassa. Cette intervention a été faite par un intervenant du public et vous jugez qu'elle constitue une attaque contre M. Blais

Les commissaires n'ont pas perçu les propos en cause comme une atteinte à la réputation de monsieur Blais et n'ont donc pas cru nécessaire d'intervenir. Toutefois, comme la présidente de la commission, Mme Judy Gold l'a mentionné, la procédure de l'Office prévoit une période de rectification de faits à la fin de la partie de la consultation dédiée à l'audition des mémoires. Si vous le jugez bon, je vous suggère de profiter de cette période pour faire une mise au point au sujet des erreurs de faits qui ont pu faire partie des propos de l'intervenant.

Veillez recevoir, Madame la Mairesse, l'expression de mes meilleurs sentiments.

La présidente,



Louise Roy

c.c. Madame Jocelyn Ann Campbell